

Délibération du Conseil municipal

Séance du 5 mai 2026

Le cinq mai deux mille vingt-six à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

AUMIAUX Nathalie, BARON-GUICHARD Bruno, BEAUCLAIR Sophie, BOISDRON Patrick, CAILLÉ Olivier, CHOUREAU Maxime, CORBILLON Christine, DANILO Dominique, DEGAS Stéphanie, DELETANG Claire, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LAMBERT Christophe, LANDREAU Elodie, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry MARCHAND Anthony, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PRÉVOT Stéphanie, PUSHPARAJ Emilie, RAYMOND AUGIER Florence, ROSAENZ Fabienne, SAMBA Jessica, VERGARA José

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

COLLOBERT Albane	à PUSHPARAJ Emilie
FAOUZI Chloé	à GUIBERT Vincent
LECACHEUR Julien	à BEAUCLAIR Sophie
PLASSON Shainon	à DEGAS Stéphanie
REGRAGUI Sidi Kamal	à LANDREAU Elodie
ROCHAIS Philippe	à CORBILLON Christine

Absent excusé

DESOEUVRE Robert

Secrétaires de séance

CHOUREAU Maxime, DANILO Dominique

Convocation adressée le 29 avril 2026, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 7 mai 2026, article L.2121.25 CGCT

26SE0505-14 | Personnel – Modification du tableau des emplois

Monsieur Jean-Paul PAVILLON, Maire, expose :

Le tableau des emplois doit être actualisé afin d'intégrer les évolutions liées au poste concerné : en effet, le départ en retraite d'un agent du centre technique municipal a conduit au recrutement d'un successeur, dont l'arrivée est prévue en juin. Le grade du nouvel agent diffère de celui de son prédécesseur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique,
Vu la délibération 25SE1612-20 relative au tableau des emplois au 1er janvier 2026,
Considérant l'avis de la commission Ressources en date du 28 avril 2026,

En accord avec le Bureau municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve la modification du tableau des emplois comme suit au 1er juin 2026 :

SUPPRESSION DES POSTES		CREATION DES POSTES	
Grade	ETP	Grade	ETP
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe à 35/35 ^{ème}	1	Adjoint technique à 35/35 ^{ème}	1

VOTE			
En exercice	33	POUR	32
Présents	26	CONTRE	0
Pouvoirs	6	ABSTENTION	0
Pris part au vote	32	TOTAL	32

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Jean-Paul Pavillon

